Note sur la spécificité de l’évaluation dans le cours de français.

Le français, discipline éminemment spiralaire, s’articule autour des deux canaux de communication (oral et écrit) et des deux rôles (émetteur et récepteur). Même si, dans des situations interactives, les deux rôles peuvent être joués par les élèves plus ou moins simultanément, en général, ces quatre situations de communication structurent les tâches de communication.

Parler et écrire.

Dans toute tâche de communication, l’élève devra mobiliser des ressources de trois types :

1. Des ressources linguistiques : produire du français correspondant à une norme donnée, tant dans le lexique que la syntaxe ou le code.
* Un texte **recevable** linguistiquement et socialement
1. Des ressources discursives : développer un discours correspondant aux caractéristiques du genre attendu, structuré et compréhensible.
* Un discours **intelligible**
1. Des ressources culturelles, enfin, permettant au texte de véhiculer du sens et s’inscrivant dans un réseau de significations.
* Un propos **pertinent**

Les programmes prescrivent un ensemble de productions réparties par degré. Par les temps bousculés que nous vivons, revenir à ces fondamentaux pourra aider à diagnostiquer les acquis mais aussi les besoins des élèves. Les critères des grilles d’évaluation s’attachent à mesurer ces trois types de maitrise.

Lire et écrire.

La progression dans les compétences de lecture et d’écriture est plus difficile à baliser dans l’absolu. Elle est en effet dépendante des textes supports, mais aussi des tâches demandées. (Ces tâches comprennent toujours une part de production : réponses à des questions, texte en dialogue avec le texte source, production de résumé ou de synthèse… Ces tâches sont appelées dans certains programmes des **médiations** de l’écoute ou de la lecture).

Le cycle de production de texte

Par ailleurs, il pourrait être intéressant d’observer la progression de l’autonomie des élèves dans les trois étapes de la production d’un texte, qui sont en fait chronologiquement convoquées en sens inverse de leur perception par le lecteur/auditeur correcteur.

Il s’agit d’abord de planifier son texte, c’est-à-dire, en analysant les enjeux de la tâche de communication, de déterminer le propos et de s’assurer de sa **pertinence** dans le contexte donné.

Ensuite, il s’agira de le mettre en texte/en voix en prenant soin de construire un discours **intelligible.**

Enfin, ce texte devra faire l’objet d’une révision/correction, pour s’assurer qu’il est linguistiquement **recevable**.

Les compétences développées au cours de français sont donc à la fois linguistiques, discursives et culturelles.

Une analyse diagnostique fine devrait donc prendre en compte ces dimensions, toutes trois nécessaires au développement de l’autonomie de l’élève en tant que producteur de textes.

L’identification des éventuelles difficultés devrait permettre de cibler les apprentissages prioritaires pour les années suivantes, voire les pistes de remédiation interne à la classe qui permettront d’assoir les apprentissages ultérieurs.